

s'associe à ses protestations, et exprime l'espérance que "tous les chrétiens de l'univers catholique, excités par cet exemple, et animés du même zèle et du même dévouement", s'efforceront de défendre les droits sacrés de l'Eglise et du Saint-Siège.

Cette déclaration et surtout ce vœu, dont l'expression formelle contraste avec la réserve accoutumée des documents pontificaux en pareille matière, avaient une signification qu'il était impossible de méconnaître.

Les catholiques allemands, du reste, n'avaient pas entendu cette parole du Pape pour faire écho à la voix de leurs évêques. Dès l'ouverture de leur congrès à Fribourg en-Brisgau, M. Windthorst, le grand orateur catholique, prit la parole pour affirmer que cette année le grand but du congrès était de revendiquer les droits temporels du Saint-Siège.

"Nous sommes venus, dit-il, pour confesser que nous sommes des chrétiens catholiques romains, inébranlablement attachés au Saint-Siège apostolique, prêts à la défense envers et contre tous. Et nous le confessons non pas timidement, comme ayant peur d'être remarqués, mais hautement et fièrement. Nous attendrons de pied ferme ceux qui oseraient nous faire une observation au sujet de cette confession. Nous nous occuperons surtout de la situation du Pape. C'est là notre premier devoir, d'autant plus que l'épiscopat vient de rédiger, à Fulda, une adresse au souverain Pontife à laquelle nous adhérons tous."

Ces paroles universellement applaudies, furent confirmées par les vœux de l'assemblée, et son adresse au Saint-Père dont nous avons reproduit les principaux passages.

Le lendemain même de la réponse du Saint-Père à l'épiscopat, le 17 octobre, une réunion électorale avait lieu à Munster, en Westphalie. M. de Schorlemer-Alst, chef en second du centre allemand, y prit la parole et déclara notamment que dorénavant des catholiques ne sauraient plus se réunir sans s'occuper de la situation faite à la Papauté.

M. de Schorlemer-Alst dit ensuite qu'il fallait absolument restituer au Saint-Père tous ses droits et lui rendre Rome et le patrimoine de Saint-Pierre, essentiellement nécessaire à son indépendance et à sa liberté. Il conclut que les catholiques allemands avaient le droit et le devoir de soulever cette question, attendu que Rome appartient aux catholiques et à toute la chrétienté.

Des déclarations semblables furent faites dans l'assemblée électorale de Cologne. Dans le diocèse de Spire à Kayerslautern, une nombreuse assemblée donna son adhésion aux protestations de Fribourg. Il en fut de même à Georswalde en Bohême, et à Reimbrolh, dans la Prusse rhénane.

Après l'Allemagne, la Suisse. Les évêques réunis à Schwytz, écrivirent au Pape :

"Les évêques de la Suisse, qui ont une patrie garantie dans sa neutralité au sein des grands États de l'Europe, combien il importe